



Association canadienne des ergothérapeutes

Comité d'agrément des programmes universitaires

(CAPU) Rapport annuel pour l'année 2018

L'Association canadienne des ergothérapeutes (ACE) s'attache à promouvoir l'excellence en ergothérapie. L'agrément des programmes universitaires favorise la qualité de la formation en ergothérapie, qui est le fondement de la profession. Actuellement, les programmes de formation professionnelle menant à l'entrée en exercice de l'ergothérapie au Canada sont agréés par l'intermédiaire des Normes d'agrément des programmes universitaires et Guide d'autoévaluation (2017) de l'ACE.

Faits saillants de 2018

Le conseil d'agrément des programmes universitaires (CAPU) a accordé le statut d'agrément aux quatre universités suivantes : l'University of Toronto, la Western University, l'Université de Sherbrooke et l'Université de Montréal. Par ailleurs, le rapport d'étape de l'Université d'Ottawa a été approuvé. De plus, des rapports d'examen externes ont été rédigés pour l'University of Manitoba et la Queen's University. Le CAPU a procédé à un examen externe du changement de fond soumis par l'University of Toronto concernant un programme satellite à Mississauga, et l'examen interne est prévu en 2019.

Le CAPU a approuvé les révisions apportées aux mandats et procédures en vue de changer la structure de l'équipe d'agrément et de réduire les possibilités de conflit d'intérêt. La nouvelle structure de l'équipe prévoit trois membres et un « lecteur/lectrice », qui agira à titre de remplaçant. L'examen externe sera effectué par trois membres et un lecteur. L'examen interne sera effectué par les trois membres ayant procédé à l'examen externe. Les révisions apportées aux procédures ont été approuvées en vue de l'établissement de la Directive P.07 (Formation des évaluateurs de l'agrément).

Le programme d'agrément de l'ACE a travaillé avec des parties prenantes, notamment l'ACPUE et l'ACORE, en vue de l'approbation du changement proposé au calendrier principal des examens d'agrément. Le changement au calendrier a été proposé par l'ACE pour des raisons administratives. Le but de ce changement était d'équilibrer le calendrier annuel de sorte qu'il y ait, tout au plus, deux programmes par année qui entreprennent le processus d'agrément. L'ACE continuera de communiquer avec les parties prenantes pour veiller à ce que toutes les questions et préoccupations soient traitées.

Le CAPU a souhaité la bienvenue à sa nouvelle présidente Sara Saunders. Par ailleurs, Annie Carrier, Rose Martini et Katie Lee-Bunting se sont jointes au CAPU en octobre 2018. Merci à Catherine Backman et Brenda Merritt qui ont toutes deux effectué trois mandats au sein du CAPU.

Composition du CAPU- Dec 31, 2018

Nadine Larivière- présidente sortante

Sara Saunders- présidente

Catherine Vallée

Katie Lee-Bunting

Annie Carrier

Suzanne Daneault- Représentante du public

Rose Martini - Représentante de l'ACPUE

Lori Letts - Représentante de l'ACPUE

Heather Cutcliffe- Représentant d'ACORE ACE:

Alison Douglas - Directrice des normes

Ryan McGovern - Coordonnateur d'agrément

Toute personne intéressée à devenir membre du CAPU est priée de communiquer avec l'administrateur des services d'examen et d'agrément de l'ACE, à accreditation@caot.ca. L'ACE est à la recherche de bénévoles pouvant :

- travailler en collaboration avec la présidente et le personnel du bureau national.
- participer à titre de membre d'équipe interne et externe.
- examiner les soumissions des programmes de formation en fonction des directives et procédés les plus courants de l'Association en matière d'agrément.
- participer aux décisions relatives à l'agrément du programme qui est examiné.
- donner des avis et émettre des recommandations au Conseil relativement au mandat du comité d'agrément des programmes universitaires.
- faire une évaluation annuelle du travail du comité en vue de son amélioration continue.

